

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le Maire Raymond Morin et tenue le 12 décembre 2019, à 17h30, à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
Monsieur Denis Brazeau, Conseiller siège no.3
Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
Monsieur Michel Guy, Conseiller siège no.5

ABSENTS Monsieur Jean-Pierre Morin, Conseiller siège no.6

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Joanne Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le maire, Monsieur Raymond Morin, constatant qu'il y a quorum, ouvre la séance à 17h30.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10325

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu par le conseil municipal de Déléage :

D'ADOPTER l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10326

RÉPARATION – CHAUFFERETTE DE L'ENTRÉE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que la chaufferette de l'entrée de la salle communautaire ne fonctionne plus;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Déléage d'autoriser la réparation et les frais encourus.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10327

AUTORISATION DE DÉPENSE SUPPORT À L'ÉLABORATION DU BUDGET – LACROIX & ASSOCIÉS

CONSIDÉRANT le temps restreint pour l'élaboration du budget 2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Déléage d'autoriser une dépense pour que la firme de comptable Lacroix & associés donne un support comptable pour l'élaboration du budget.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD13328

TRANSFERT DU FONDS DE CARRIÈRE ET SABLIERE POUR LA DÉPENSE DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT qu'un transfert de fonds des carrières et sablières doit être prélevé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Michel Guy, appuyé par Monsieur Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser le transfert de fonds des carrières et sablières pour la dépense des réparations effectuées sur les chemins locaux au montant de 7,667.27\$

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10339

ACHAT D'UN POUCE POUR LA RÉTROCAVEUSE

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un pouce sur la rétrocaveuse est un outil nécessaire à la sécurité des employés et puisse que cet achat est essentiel;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser l'achat d'un pouce.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10329

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2019-10-CMD10259 – PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION INSPECTEUR ADJOINT

CONSIDÉRANT que la résolution 2019-10-CMD10259 doit être annulée;

CONSIDÉRANT que la période de probation de l'inspecteur adjoint en urbanisme doit être prolongée pour une période de 910 heures travaillées;

CONSIDÉRANT que durant la période du 14 novembre 2019 au 8 avril à une journée par semaine à 7 heures par jours;

CONSIDÉRANT qu'à partir du 9 avril 2020 il sera à 5 jours semaine à 35 heures semaine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégation de prolonger la période de probation tel que stipulé.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10330

EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT À LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT que suite au processus d'embauche pour combler le poste de surveillant à la patinoire, la municipalité a procédé à l'embauche de Monsieur Claude Lafontaine, pour l'année 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser ladite embauche selon les termes de l'entente et de la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10331

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 17h32.

Adoptée à l'unanimité

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière